

SCRoL'

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Recensement cantonal des sites construits
d'importance régionale et locale

Kantonsverzeichnis der Ortsbilder
regionaler und lokaler Bedeutung



Champ d'action : 282 sites

121 d'importance régionale
99 d'importance locale
62 sans substance

Calendrier

2024 Broye
2025 Glâne + Veveyse
2026 Gruyère + Sarine
2027 Sarine + Lac
2028 Lac + Singine

Le SCRoL, un nouveau relevé ?

Non. Auparavant, les relevés relatifs aux sites d'importance régionale et locale relevaient simplement de l'ISOS. Réalisés dans les années 1990, ces relevés ne correspondent cependant plus à la réalité et doivent être actualisés. À noter que les données ISOS servaient de base à l'élaboration des plans d'aménagement locaux depuis l'entrée en vigueur du Plan directeur cantonal en 2002.

Quel nouveautés pour ma commune ?

La mise à jour se limitera à une adaptation des périmètres en fonction de l'évolution des sites depuis 30 ans. Les relevés SCRoL présenteront cependant un nouveau regard sur les qualités des sites construits ainsi que leur potentiel et pourront servir de guide au développement des localités.

Des questions?

Service des biens culturels
Planche-Supérieure 3
1700 Fribourg
tel. 026 305 12 94
frederic.arnaud@fr.ch
fr.ch/sbc

SCRoL

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Une culture du bâti de qualité pour des lieux vivants

Le canton de Fribourg s'est rallié en 2020 à la démarche « Baukultur / culture du bâti » lancée au niveau national par l'Office fédéral de la culture (OFC), deux années après l'adoption de la Déclaration de Davos (2018). Le plan d'action consistait à soumettre tous les aspects de la construction et de l'aménagement du territoire à un niveau d'exigence qualitative élevé. Conserver des villages et des paysages habités vivants avec une identité propre n'est en effet possible qu'à travers l'élaboration d'une culture du bâti de qualité.

Le développement qualitatif des sites construits constitue l'un des axes de cette démarche. Jusqu'à présent, le recensement des sites construits relevait de la Confédération à travers l'Inventaire des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). En 2022, celle-ci a entrepris la révision des sites d'importance nationale, déléguant la gestion des sites construits d'importance régionale et locale aux seuls cantons. Le canton de Fribourg et son Service des biens culturels (SBC) entame ainsi dès maintenant le SCRoL, le Recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale.

La révision du SCRoL s'opérera par districts entre 2024 et 2028 avec un travail sur le terrain et une actualisation des données. Dans un souci de participation, chaque commune concernée sera, à moment donné, consultée et appelée à se prononcer sur le contenu du SCRoL avant son entrée en vigueur. Cet instrument conformera dès lors, non pas un outil contraignant, mais une base positive pour un développement territorial qualitatif et durable.

**Plus d'informations
sur la culture
du bâti:**



Stratégie
« Culture du bâti »



Déclaration
de Davos